

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 90 (1964)  
**Heft:** 25

## Inhaltsverzeichnis

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

**ORGANE OFFICIEL**

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes  
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)  
de la Section genevoise de la SIA  
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique  
de l'Université de Lausanne)  
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole poly-  
technique fédérale de Zurich)

**COMITÉ DE PATRONAGE**

Président: E. Martin, arch. à Genève  
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne  
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

**Membres:**

Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.  
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgrin, arch.; J.-C. Ott, ing.  
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.  
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.  
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;  
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

de la Société anonyme du « Bulletin technique »

Président: D. Bonnard, ing.  
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre,  
arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.  
Adresse: Avenue de la Gare 10, 1000 Lausanne

**RÉDACTION**

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua,  
architecte  
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »  
Tirés à part, renseignements  
Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

**ABONNEMENTS**

1 an . . . . .	Suisse	Fr. 40.—	Etranger	Fr. 44.—
Sociétaires . . . . .	»	» 33.—	»	» 2.20
Prix du numéro . . . . .	»	» 2.—	»	»

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,  
N° 10 - 5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au  
numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie  
La Concorde, Terreaux 29, 1000 Lausanne

**ANNONCES****Tarif des annonces:**

1/1 page . . . . .	Fr. 385.—
1/2 » . . . . .	» 200.—
1/4 » . . . . .	» 102.—
1/8 » . . . . .	» 52.—

Adresse: Annonces Suisses S.A.

Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. 1000 Lausanne et succursales

**SOMMAIRE**

Concours de projets pour une station d'épuration des eaux et concours d'idées pour l'aménagement du quartier de l'Aviron à Vevey.

Divers. — Les congrès. — Documentation générale.

Nouveautés, informations diverses.

## CONCOURS DE PROJETS POUR UNE STATION D'ÉPURATION DES EAUX ET CONCOURS D'IDÉES POUR L'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE L'AVIRON, À VEVEY

**Extraits du règlement**

Le SIEG, Service intercommunal d'épuration des eaux et de traitement des gadoues, dont le siège est à Vevey, rue du Simplon 4, et la Ville de Vevey ouvrent, conformément aux principes de la SIA :

- I. un concours de projets pour la composition architecturale et les aménagements extérieurs de la station d'épuration de l'Aviron, commune de Vevey, et
- II. un concours d'idées pour l'aménagement des terrains situés entre la station d'épuration, la rue de la Madeleine, la rue Louis-Meyer et le lac.

Sont admis à concourir :

- a) les architectes domiciliés dans le canton de Vaud depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1962 au moins ;
- b) les architectes vaudois domiciliés professionnellement en Suisse.

*Considérations générales*

Des études entreprises dès 1956 par le Service intercommunal d'épuration des eaux et de traitement des gadoues — SIEG — il ressort que l'emplacement de la station d'épuration est commandé par des impératifs techniques et économiques très précis.

Après l'étude de diverses solutions, ce terrain a été réservé par le SIEG non seulement parce que, techniquement, il est au meilleur emplacement, mais parce que la construction de la station à cet endroit permet seule de bénéficier du maximum de subventions accordées par les pouvoirs publics.

Même si, à grands frais, et sans subventions supplémentaires la station pouvait être implantée ailleurs, une installation partielle devrait être construite ici (batterie des grilles, station de refoulement, etc.).

En outre, la réalisation de ce complexe est urgente (délai légal imparti : 1963 !). L'organisateur du concours,